

LES DIRECTIONS OUVRIÈRES PENDANT LA CRISE

Les sociétés sont alternativement secouées de crises au cours desquelles se vérifie l'adaptation de la politique des organisations ouvrières et la valeur de leur direction. Nous avons examiné les positions de tous les partis et syndicats se réclamant de la classe ouvrière lors de la crise ouverte le 13 mai.

C'est à un examen de ce genre que nous voulons nous livrer dans ces colonnes à l'occasion des tout derniers événements.

I. — LE BUREAU DE LA S.F.I.O.

LA DIRECTION DE « FORCE OUVRIÈRE »

L'enjeu de la lutte qui oppose le gouvernement aux ultra-colonialistes d'Algérie et à leurs complices et inspirateurs fascistes des deux côtés de la Méditerranée, c'est notamment les libertés ouvrières et syndicales. Aucune des organisations de la classe ouvrière, Parti socialiste S.F.I.O. compris, malgré les formulations démocratiques, républicaines et patriotiques ne s'y est trompée. Même compromise comme elle l'est avec la bourgeoisie, la S.F.I.O. a le réflexe élémentaire de défense lorsque son existence est en question. La S.F.I.O., comme la presse nous l'a appris, a donc pris contact avec les organisations ouvrières et démocratiques (entendez les syndicats « Force Ouvrière ») pour examiner en commun les modalités d'une intervention. La S.F.I.O. soutient même la grève d'une heure du 1^{er} janvier décidée par le P.C.F., le P.S.A., l'U.G.S., la C.G.T., la C.F.T.C., F.O., la F.E.N. et l'U.D.S.R.

Il n'y avait pas eu depuis longtemps une aussi large unité d'action. Cela signifie que le fascisme ne pourrait pas s'installer aussi facilement que le bonapartisme — auquel le noyau dirigeant du P.S. n'a pas cru devoir s'opposer en s'associant au P.C.F., et à la C.G.T., dans la grande manifestation du 28 mai 1958, de la Nation à la République.

Il faut considérer, bien sûr, pour montrer les limites de cette unité d'action de fait, qu'elle n'est pas un véritable front unique, parce que les organisations appellent au débrayage d'une heure **chacune de leurs côtés** ! Principalement en raison du refus de la direction F.O., inspirée probablement par le secrétariat du P.S. Samedi 30, l'état-major confédéral F.O. refusait même de **synchroniser** son action avec celle de la C.G.T. A cela, il faut ajouter également que l'unité d'action qui assura la réussite de la grève du 1^{er} février n'avait qu'un caractère défensif, et qu'elle n'avait pas une signification anticapitaliste. Il convient d'en comprendre la portée limitée.

La S.F.I.O. ne s'est pas départie d'un soutien inconditionnel à de Gaulle. « Il (le bureau de la S.F.I.O.) fait sienne la déclaration de son secrétaire général, affirmant l'appui des démocrates et des socialistes au président de la République pour rétablir l'ordre républicain. » (27 janvier). Et quelques jours après : « Le président de la République a affirmé sa volonté d'assurer la légalité républicaine, de faire respecter par tous et partout sans aucune concession, l'autorité de l'Etat, de maintenir la politique d'autodétermination définie le 16 septembre. Il l'a fait dans des termes et avec une résolution que nous approuvons sans réserve... » (30 janvier).

On sait que la « grande pensée politique » qui inspire Mollet c'est de faire en sorte qu'il n'existe que deux partis : le P.S. et le Parti conservateur. Le président de la République appellerait alternativement un leader de l'un et un leader de l'autre comme Premier ministre. Lorsque Guy Mollet soi-même aurait

cet honneur, nous avancerions vers le socialisme. C'est de cette considération que s'inspirent toutes les déclarations du secrétaire général et du bureau qui le soutient.

F.O. resta aussi dans le cadre de cette politique. Bothereau, dans une déclaration au « Monde » (27 janvier) faisait savoir son « ...attachement à cette attitude gouvernementale » et ajoutait, visant ainsi éventuellement la C.G.T., que « ...les initiatives spectaculaires au niveau syndical ne nous paraissent pas opportunes... ».

La Fédération F.O. des cheminots allait encore plus loin en s'adressant à de Gaulle en ces termes : « Nous sommes convaincus que, dépositaire du pouvoir républicain, vous en assurerez le respect. » (28 janvier).

II. — A LA C.F.T.C.

L'attitude du bureau confédéral de la C.F.T.C. fut plus nuancée. Dès les premiers jours, il envisageait une unité plus profonde avec la C.G.T. Cependant, il invitait les « ...**militants à ne pas s'engager inconsidérément dans d'éventuels comités de vigilance...** » (27 janvier). C'est, à peine déguisée, une mise en garde contre la C.G.T. et le P.C.F. Enfin la C.F.T.C. pendant la semaine du 25 janvier au 31 janvier ne cessa de rechercher la caution du président de la République. Le bureau de la C.F.T.C. en date du 28 janvier déclarait « que la **classe ouvrière est décidée à appuyer toute action du gouvernement tendant non seulement au maintien mais aussi à la mise en œuvre de la politique d'autodétermination en Algérie...** » Il demande à être entendu par le président de la République « avant d'entamer les consultations et les contacts qui lui paraissent nécessaires pour la réalisation de ces objectifs ».

En bref, si la C.F.T.C. s'est révélée plus dynamique, plus décidée à agir que F.O., elle n'en est pas moins restée prisonnière d'une optique gouvernementale.

III. — LE PARTI SOCIALISTE AUTONOME ET L'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE

Les autres organisations ouvrières : P.S.A., U.G.A., P.C.F. et C.G.T. n'ont pas affiché ce gaullisme inconditionnel ou quasi inconditionnel.

Nous citerons, à cet égard, en premier lieu, le communiqué de la commission administrative permanente du P.S.A. en date du 21 janvier : « Tandis que le pouvoir se targue de ne pas reculer devant les anciens combattants... comme devant les légitimes revendications des travailleurs des villes et des campagnes, il recule une fois de plus d'une manière spectaculaire devant quelques officiers indisciplinés. » Le 26 janvier, le comité d'entente P.S.A., U.G.S. déclarait : « Aussi mesurera-t-on le succès ou l'insuccès de leur entreprise non pas seulement au rétablissement de l'ordre, mais à l'orientation que le gouvernement donnera désormais à sa politique algérienne. Si cette politique devait de nouveau s'infléchir dans le sens de la guerre à outrance, les émeutiers auraient gagné la partie et les ultras de l'armée prendraient la relève des ultras de la rue.

« C'est pourquoi nous ne pouvons séparer l'exigence de sanctions contre les auteurs du coup de force de la revendication fondamentale de la paix. Depuis vingt longs mois le général de Gaulle poursuit en Algérie la recherche d'une « troisième voie ». Les événements démontrent que cette troisième voie n'existe pas. Entre la paix et la guerre, entre la négociation et la répression, le moment est venu de choisir.